

La foire à tout se déroulera rue des écoles à
Gommecourt.

*Commune située dans le Parc régional du Vexin, à 1,5 km
de La Roche Guyon et à 5 km de Giverny.*



FOIRE A TOUT DE GOMMECOURT

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

Ouverte aux particuliers et professionnels

4 € le mètre linéaire - 3 € sans véhicule

Renseignements et réservations :

Tel : 07 86 09 40 49

Mail : amicale.lcsgc@orange.fr

La réservation doit obligatoirement être
accompagnée du bulletin d'inscription (au dos ou à
télécharger sur le site de la Mairie) et du règlement.

Restauration et buvette réservées à l'organisation

Accueil à partir de 06h00

Retrouvez-nous sur Facebook : Alcs Gommecourt

Ne pas jeter sur la voie publique

PARTIE A CONSERVER

BROCANTE DE GOMMECOURT

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

Organisée par l'ALCS GOMMECOURT-CLACHALOZE

Règlement :

Article 1 : L'accueil des exposants se fera de 6h à 7h30, la clôture de la brocante est prévue à 18h, après 7h30 les places réservées et non occupées pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants, dans ce cas les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités. Les exposants non-inscrits sur la liste de réservation devront attendre la fin du placement. Pour des raisons de sécurité aucune installation après 8h et aucun départ avant 17h30 ne seront autorisés.

Article 2 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casse ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...). Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel.

Article 3 : Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur les lieux à la fin de la journée. L'exposant s'engage à ramener ses invendus et à laisser libre son emplacement de tout objet ou déchet.

Article 4 : L'exposant s'engage à respecter l'arrêté municipal et le règlement de la manifestation, à être inscrit auprès des organisateurs au registre de la manifestation, à respecter le périmètre prévu, à ne pas vendre de produits alimentaires ou de boissons sans l'autorisation de l'organisateur, à respecter le code de la route ainsi que le stationnement.

Article 5 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation. En cas d'annulation par les organisateurs et uniquement dans ce cas, le montant de la réservation sera remboursé.

PARTIE A RETOURNER avant le 10 septembre 2023

à :

ALCS - 22 rue des Ecoles 78270 GOMMECOURT

Tél : 07.86.09.40.49

Email : amicale.lcsgc@orange.fr

Facebook : Alcs Gommecourt

BULLETIN D'INSCRIPTION à la brocante de Gommecourt du dimanche 17 septembre 2023 organisée par l'ALCS Gommecourt-Clachalozé

Tarif de l'emplacement : 3€ le mètre linéaire sans véhicule et 4€ avec véhicule (2 mètres minimum sans véhicule et 4 mètres minimum avec véhicule)

Pièces obligatoires à fournir pour valider votre inscription : Photocopie recto-verso de la carte d'identité, présent bulletin dûment rempli, règlement obligatoire de l'emplacement à l'ordre de l'ALCS, pour les professionnels extrait KBIS de moins de 3 mois.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal, Ville

Tél : Adresse mail :

Numéro d'immatriculation de mon véhicule :

Nombre de mètres linéaires avec véhicule sur stand : X 4€ TOTAL :

.....

Nombre de mètres linéaires sans véhicule sur stand : X 3€ TOTAL :

.....

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage à m'y conformer. J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Le Signature (lu et approuvé)